



Commune de PRADELLES-CABARDÈS

Compte-rendu Conseil Municipal du 29 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mai à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Pradelles-Cabardès s'est réuni en session ordinaire sur convocation du vingt mai deux mille vingt et un, sous la présidence de Monsieur Eric GROS, Maire.

Présents : Eric GROS, François COUTAND, Laure GIRAUDEAU, Michel BARTHAS, Isabelle RABAUTE, Anthony MARTIN, Julien CHIRON, Catherine ROUANET

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine BLANC

Pouvoir : Claudine BLANC à Isabelle RABAUTE

Présence de Mme Chantal DÉMOULINS en tant qu'assesseur.

Madame Isabelle RABAUTE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2021

Approuvé à l'unanimité

I. Délibération n°1 – Convention avec le SYADEN adhésion ENR électrique :

Monsieur le Maire propose de signer une convention d'adhésion avec le Syndicat Audois D'Énergies et du Numérique (SYADEN) pour un accompagnement personnalisé des projets d'énergies renouvelables électriques de la commune.

Approuvé à l'unanimité

II. Délibération n°2 – Subvention aux associations :

Décision d'octroyer une subvention de 400€ à l'association ACCA pour son projet d'animation pendant la période estivale et de 100€ à l'AICA ne proposant pas d'animation cette année ;

Approuvé à l'unanimité

III. Délibération n°3 – Renouvellement de la convention pâturage de M. LASSALLE

Monsieur le Maire propose de renouveler de la convention pâturage de M. Nicolas Lassalle avec l'ONF pour l'occupation de terrains communaux. Monsieur le Maire précise que M. Lassalle a réalisé des travaux d'aménagement permettant d'entretenir ces terrains. Un loyer de 270€/an sera demandé à M. Lassalle pour l'occupation de ces pâtures.

Approuvé à l'unanimité

IV. Délibération n°4 – Délégation de maîtrise d'ouvrage avec la société RES pour l'entretien des pistes de la Braquette :

Monsieur le Maire explique que la société RES propose de réaliser à sa charge des travaux d'entretien et de réparation. Pour information l'ONF a été contactée à ce sujet et a précisé que cet accord nécessite la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec la société RES.

Approuvé à l'unanimité

V. Délibération n°5 – Modification de la composition de la commission d'appel d'offre:

M. Michel BARTHAS et Mme Laure GIRAUDEAU ont été désignés titulaires de la commission d'appel d'offre en remplacement de Messieurs FARGUES Thierry et JEAN Laurent démissionnaires de leur fonction d'élu.

Approuvé à l'unanimité

Questions Diverses :

- a) En remplacement de M. Laurent JEAN démissionnaire de sa fonction d'élu, M. Anthony MARTIN a été désigné suppléant de Mme Isabelle RABAUTE titulaire de la commission de contrôle des listes électorales.
- b) l'entreprise MARIGO ELEC a été retenue pour réaliser les travaux d'installation des sept radars pédagogiques sur le territoire de la communes.
- c) La commune a adhérer au groupement d'achat de l'Agence Technique Départementale pour l'acquisition d'un défibrillateur en vu de l'installer sur la zone de loisirs.
- d) Un contrat est actuellement à l'étude pour l'installation d'un standard téléphonique à la mairie.
- e) Mme Claudine BLANC s'est proposée pour prendre en charge le dossier de projet d'installation de tables d'orientation des glaciers dans la commune.
- f) Une discussion s'engage à propos du fonctionnement de la bibliothèque municipale et de la livraison des livres prêtés par la Bibliothèque Départementale.
- g) Les Restos du Cœur effectueront leur première tournée aux alentours du mois de juillet une deuxième tournée est prévue en septembre, Monsieur le Maire explique avoir été sollicité par l'association pour une subvention. Ce sujet sera délibéré lors d'un prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a clos la séance à 10H40

À Pradelles-Cabardès, le 2 juin 2021

M. le Maire,
Eric GROS